

Décision

Générale

colonial

Décision n° 903 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 903

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 août 1961

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un secours temporaire de neuf mille franes (soit 3.000 francs par mois), est accordé au titre de l'année 1961 à Mme Ardo Osman Abdi, Somalie Issack Abar-Awal Makahil, épouse d'Isinaël Youssouf, jeune appelé du Contingent, domiciliée au quartier 4. Ce secours est payable en une seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local, exercice 1961.